



FICHE DE POSTE

Moniteur forestier Haut-Maroni

Résidence administrative : Taluen (Délégation territoriale du Maroni, antenne du Haut-Maroni)

Statut : titulaire de catégorie C de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale ou contractuel de niveau équivalent. Poste à temps incomplet de 50% »

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'antenne du Haut Maroni et sous l'autorité fonctionnelle du Chargé de mission police de l'environnement, le garde moniteur :

- Fait respecter, dans le cadre de la brigade nature la réglementation du Parc Amazonien et en surveille le territoire. Sous l'autorité du procureur de la République, il est chargé de missions de police judiciaire définies par la loi. Il est assermenté et commissionné pour rechercher et constater les infractions.
- Aide le technicien police de la nature dans la coordination des actions de surveillance pour ce qui concerne le territoire du Haut Maroni et participe aux missions de surveillance, notamment de proximité.
- Entretient un dialogue attentif avec les populations locales et les usagers du Parc pour remplir ses missions d'information et de police de l'environnement.
- Participe à la réalisation de missions et chantiers d'aménagement. Reconnaît, ouvre, balise et entretient des layons forestiers à usage scientifique, touristique ou de surveillance, et construit les équipements nécessaires au parcours du territoire et aux activités de découvertes et de surveillance. Il/elle peut se déplacer de façon autonome en forêt et sur les cours d'eau et participe à l'accueil et à l'information du public.
- Collecte des informations et des données sur les espèces, les milieux naturels et l'archéologie.
- Peut accompagner des missions organisées par des partenaires à caractère administratif ou scientifique dans le Haut-Maroni, notamment en tant que traducteur.
- Organise le transport des personnes et des biens sur les cours d'eau. Il/elle doit :
 - Organiser les transports (biens et personnes) en fonction du niveau d'eau, de la charge et des moyens disponibles, soit comme takariste (assure le guidage à l'avant) ou comme motoriste.
 - Organiser et participer au chargement de l'embarcation, assurer sa conduite, calculer la quantité de carburant nécessaire.
 - Procéder à l'entretien courant et à la maintenance des embarcations et des moteurs.
 - Contribuer, pendant toute la durée d'un déplacement, à la sécurité de ses passagers.

Compétences :

- Connaissance confirmée du territoire, des populations, des milieux naturels de l'antenne.
- Connaissance confirmée de la forêt, capacité à établir un campement temporaire et à évoluer de façon autonome en milieu amazonien.
- Maîtrise de la langue wayana et du français.
- Autonomie en pirogue sur le Haut-Maroni jusqu'à Maripasoula

Capacités :

- Grande motivation et sérieux.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Respect des règles de travail au PAG et des consignes
- Capacité à travailler en équipe.
- Autonomie et rigueur dans le travail.
- Mobile, prêt à se déplacer régulièrement (villages amérindiens, Maripasoula-bourg, Cayenne, etc...) parfois plusieurs jours.
- Facilement adaptable, capable de passer plusieurs jours en forêt dans le cadre de ses missions.

Echéance de recrutement : 1^{er} novembre 2022

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 30 septembre 2022

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON

Directeur du parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre

97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courriel à :

Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL, Responsable des ressources humaines

recrutements@guyane-parcnational.fr

copie à :

Stéphane DEFRANOUX – chef de l'unité territoriale du Maroni

Stephane.defranoux@guyane-parcnational.fr

Florian MOLARD – responsable de l'antenne du haut Maroni

en-fmolard@guyane-parcnational.fr